## FAITS DIVERS/JUSTICE

faits-dj.union@sonapresse.com

## Barreau: former aux nouveaux enjeux du marché du droit



Le bâtonnier du Gabon, Me Lubin Ntoutoume (G), et les intervenants à la formation lors de la séance d'ouverture du séminaire hier.

Libreville/Gabon

PPRENDRE à ses membres les nouvelles techniques professionnelles dans divers domaines d'activités. C'est l'objet du séminaire de formation organisé par le Centre international en Afrique de formation des avocats francophones (Cifaf), qui s'est ouvert hier à la Maison de l'avocat.

À cette occasion, le bâtonnier du Gabon, Me Lubin Ntoutoume, a fait ce rappel : "En prélude aux assises de la Conférence internationale des barreaux 2020, qui devait se tenir à Libreville, le Cifaf et la Conférence des barreaux Ohada, avec l'appui du barreau du Gabon, avaient prévu d'organiser une formation pour les avocats."

Ladite conférence ayant été reportée pour cause de Covid-19, le bâtonnier s'est félicité de ce que le Cifaf ait décidé de maintenir cette formation. Aussi devait-il exprimer sa gratitude et sa reconnaissance aux intervenants venus de l'étranger pour animer les différents modules. A savoir les bâtonniers Jacques Migan (Bénin, également directeur du Cifaf) et Misamu Coco Kayudi (RDC), ainsi qu'Achille Ngwanza, juriste

spécialisé en droit des affaires et de l'arbitrage. Mes Lynda Amadagana et Tchuente, avocats, respectivement, aux barreaux de Paris et du Cameroun, interviennent aujourd'hui en visioconférence. "Le Cifaf, fidèle à son devoir de formation et de promotion du renforcement des capacités des avocats, doit assurément être encouragé. C'est pour cette raison que nous nous sommes efforcés à mobiliser tout ce qui était possible, afin qu'après Brazzaville, la session de formation délocalisée de Libreville se tienne dans les conditions acceptables", a en outre relevé Me Lubin Ntoutoume. Tout en se réjouissant de ce que "les échanges et les débats (...) fructueux vont porter sur des thématiques encore impénétrables à beaucoup d'entre nous, et dont les enjeux sont majeurs en ce qu'ils demeurent dans l'actualité juridique de l'avocat d'aujourd'hui et du futur".

Pour sa part, le directeur du Cifaf, Jacques Migan, a évoqué la vocation de cet organisme d'organiser des sessions de formation continue à l'intention de ses membres, afin qu'ils puissent disposer des outils scientifiques adaptés aux évolutions des marchés du droit qui se diversifient et aux exigences des connaissances appropriées.

